

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

QUARTIERS D'HIVER ET FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

Construits à la fin des années 1960 pour accueillir les animaux du Jardin des merveilles du parc La Fontaine, les quartiers d'hiver du parc Angrignon constituent une oeuvre unique dans le corpus des immeubles municipaux et possèdent un intérêt patrimonial reposant principalement sur ses valeurs architecturale, historique, paysagère, sociale et d'usage liées à sa fonction d'origine et sa vocation éducative et récréative.

Conçu par Denis Bouchard, architecte de la Ville, ce bâtiment à l'aspect inusité et mystérieux présente une composition moderne très affirmée, exprimant solidité et pérennité, contrastant avec le caractère naturel de son contexte environnant. Alliant le style brutaliste à une influence naturaliste par le type de matériaux utilisés, les quartiers d'hiver se démarquent par la qualité de leur construction et l'ingéniosité de leur plan répondant à des besoins fonctionnels spécifiques (exposition d'animaux, accueil du public et soins aux animaux). Ce bâtiment reflète une grande cohérence entre son architecture extérieure et intérieure. Ses aménagements intérieurs présentent une ambiance dramatique et théâtrale visant à mettre en valeur les animaux notamment par l'utilisation de la lumière.

Associé historiquement au parc La Fontaine et indirectement au projet avorté de zoo des années 1940-1950, ce bâtiment s'inscrit dans une période d'effervescence en matière de développement d'infrastructures à Montréal. Réhabilités en centre d'animation et d'activités (Fort Angrignon) suite au départ des animaux, les quartiers d'hiver ainsi que la ferme Angrignon (aménagée à ses abords au début des années 1990) présentent également une valeur sociale et d'usage par leur vocation éducative et récréative qui était très appréciée des enfants, des familles et du grand public.



Quartiers d'hiver du parc Angrignon, secteur de l'accueil (source : Ville de Montréal, août 2011).



Couloir des cages intérieures des quartiers d'hiver (source : Ville de Montréal, avril 2016).



Bâtiments de la ferme Angrignon (source : Ville de Montréal, avril 2016).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

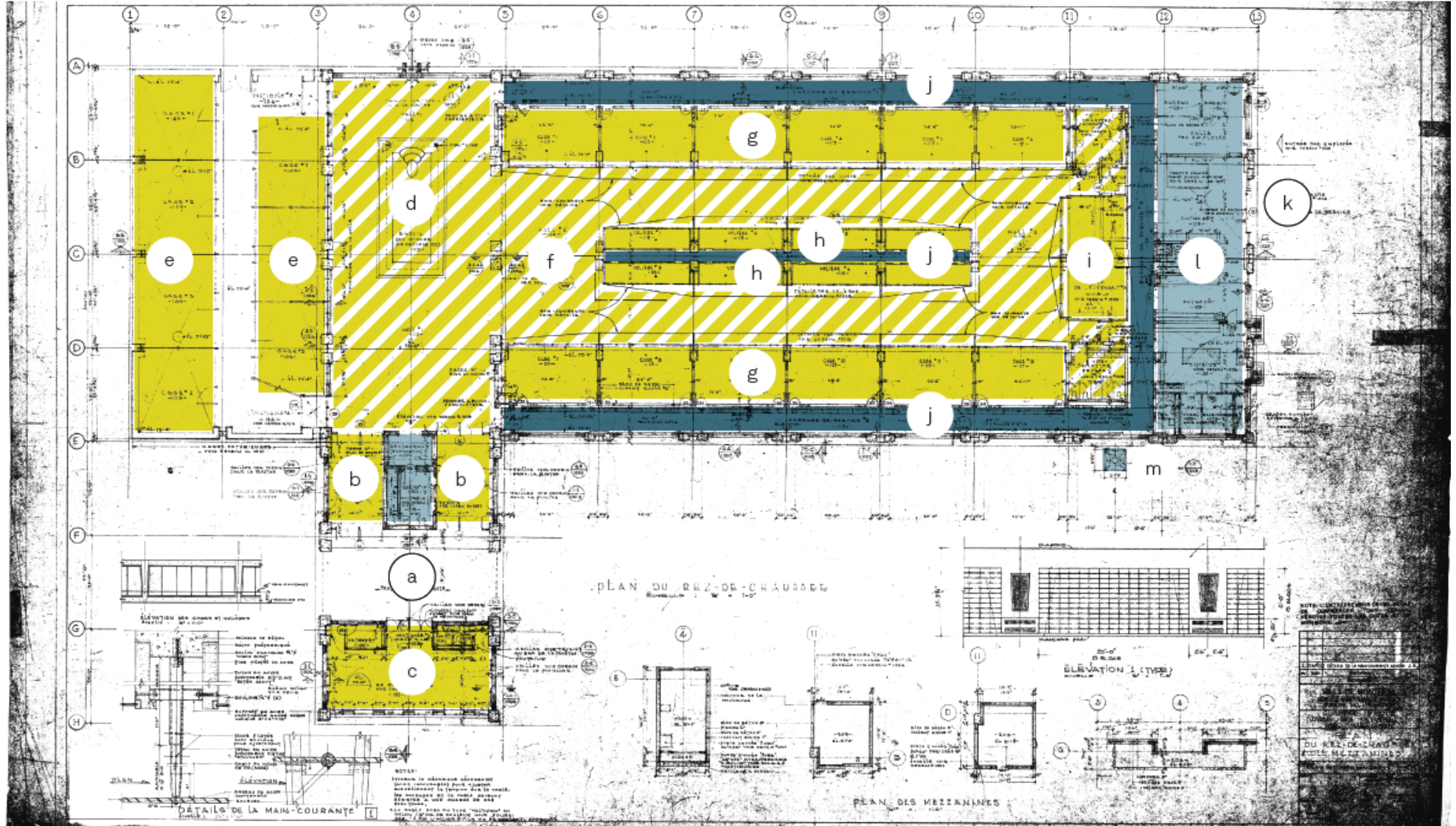
DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme :	aucune désignation patrimoniale, le parc Angrignon est identifié comme « trame verte » dans la synthèse des orientations pan-montréalaises
Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel :	aucun
Désignation patrimoniale fédérale :	aucune



Photo aérienne du secteur (source : Bing, 2016) : les limites des arrondissements sont en bleu, la zone à l'étude pour les fins de l'énoncé et du projet du pôle d'accueil Angrignon est en jaune, les quartiers d'hiver sont en rouge, le site de la ferme Angrignon en orange, les jardins communautaires en vert et les jardins collectifs en violet.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON
3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)



Plan d'origine du rez-de-chaussée des quartiers d'hiver, annoté par l'Atelier Christian Thiffault dans le cadre de la recherche documentaire préalable à l'énoncé d'intérêt patrimonial (source du plan : Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR), Ville de Montréal).

a - passage extérieur
b – vestibule

c - salle de conférence
d - hall #1 et le bassin des otaries

e - cages extérieures
f - hall #2

g - cages
h – voilières

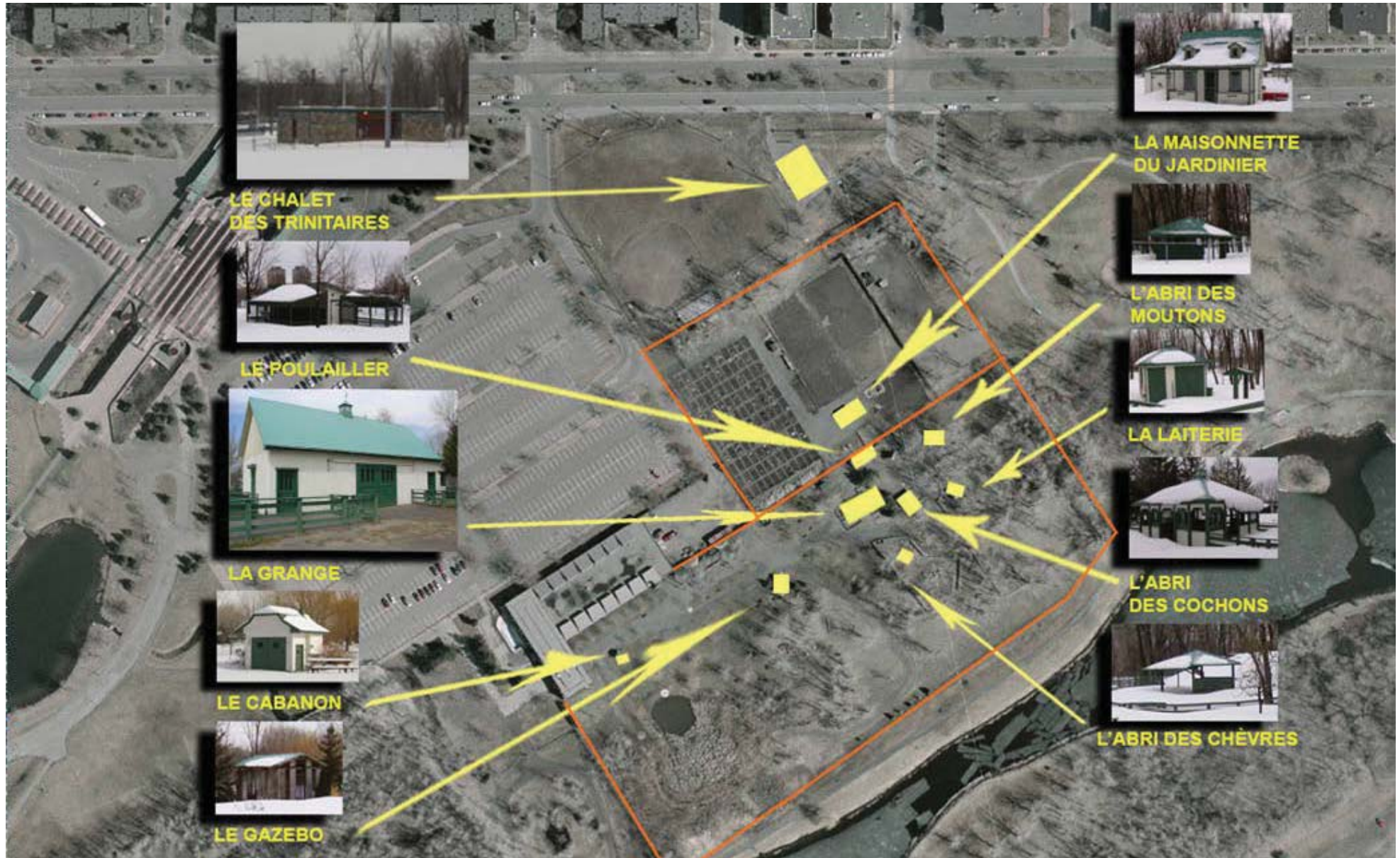
i - cage de Babar l'éléphant
j - passage de service

k -entrée de service
l - espaces administratifs

m - cheminée

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)



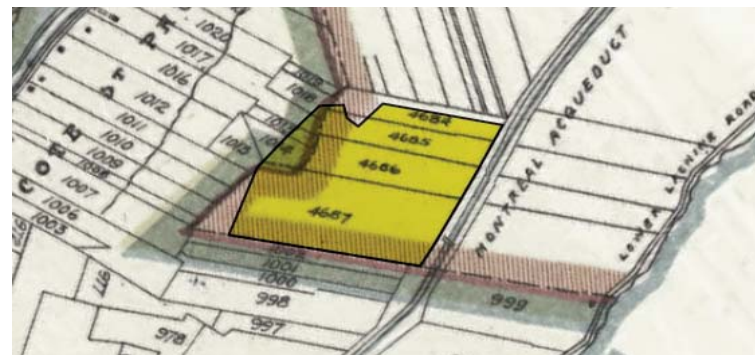
Plan de la ferme Angrignon et ses bâtiments (source : SGPVMR, Ville de Montréal). Notez que la grange et le cabanon ont disparu (incendiés).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

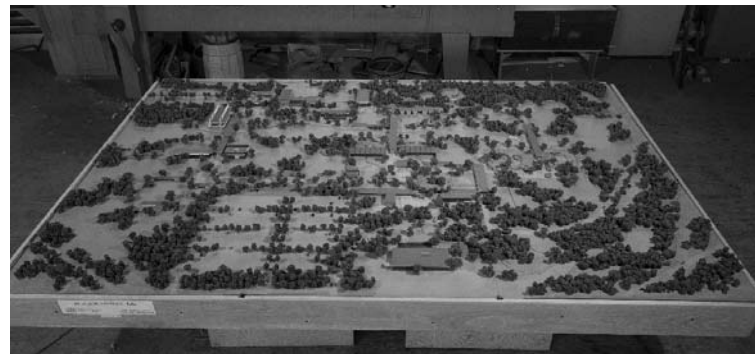
3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

XVIII ^e siècle	Le secteur de la côte Saint-Paul est essentiellement rural.
1821-1925	Creusement du canal de Lachine.
1857	Le canal de l'aqueduc est complété (situé entre le canal de Lachine et le fleuve Saint-Laurent).
Seconde moitié du XIX ^e siècle	Arrivée de nombreuses industries sur les abords du canal de Lachine et développement du village de Côte-Saint-Paul.
1894	Division du village en deux municipalités : Côte-Saint-Paul et Ville-Émard.
1910	Les municipalités de Ville-Émard et Côte-Saint-Paul sont annexées à Montréal.
1926	La Ville de Montréal loue des terres (lot 4687) appartenant à la Compagnie des terrains de la banlieue de Montréal (précédemment à la famille Crawford) pour y établir le parc Crawford (dans le quartier Ville-Émard).
1927	Le parc prend officiellement le nom de parc Angrignon.
1928	Acquisition du lot 4687 par la Ville.
1940	Acquisition du lot 4686 par la Ville appartenant à la famille Greenshield.
Milieu des années 1940	Premiers travaux réalisés dans le parc : assainissement des marais, tracés de routes et de chemins, installation de mobilier.
1954	Acquisition du lot 4685 par la Ville appartenant à la Corporation of the Protestant Hospital for the Insane (précédemment aux familles Hadley et Cavermill).
1955	Établissement d'un plan directeur complet par la firme américaine d'architectes paysagistes et d'ingénieurs McFadzean Everly & Associates pour la réalisation d'un jardin zoologique dans le parc.
1956	Début des travaux du zoo : nivellement du terrain, creusement des étangs, installation de canalisations, d'égouts, de conduits électriques, de clôtures et de stationnements. Le boulevard des Trinitaires est tracé.
1965	Arrêt du projet pour cause de fonds insuffisants (investissements importants pour d'autres projets d'envergure tels le métro et Expo 67).
1967-1968	Construction du bâtiment des quartiers d'hiver (inauguré en 1969).



Détail de la carte de Pinsonneault, Atlas of the city and island of Montreal, 1907. En jaune, les limites actuelles du parc (source : BANQ).



Maquette du projet de jardin zoologique dans le parc Angrignon, 1955 (source : Archives Ville de Montréal).



L'Éléphant Babar (ou Toutoune) au Jardin des merveilles, 1965 (source : Archives Ville de Montréal, VM94, Ad30-33)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (suite)

1969 à 1988	Les animaux du Jardin des merveilles du parc La Fontaine (inauguré en 1957) sont logés dans les quartiers d'hiver pendant la saison froide (près de 400 animaux).
1970	Fermeture du canal de Lachine (ré-ouvert en 2002 à la navigation de plaisance).
Début des années 1970	Le parc Angrignon devient le lieu des Féeries d'hiver.
1974-1978	Construction de la station de métro Angrignon.
1988	Le Jardin des merveilles du parc Lafontaine cesse ses activités.
1988 à 1992	Les quartiers d'hiver accueillent des animaux en permanence.
1989	Aménagement de la ferme Angrignon et début de ses activités.
1995	Présentation publique d'un plan directeur pour le parc. Ouverture du Fort Angrignon (activités d'animation pour enfants dans les quartiers d'hiver).
1997 à 2012	Plusieurs travaux de réaménagement sont réalisés dans le parc (aire d'exercice canin, plaine d'accueil et de jeux, route de service principale, mobilier et aire de jeux, stationnement et sentiers, etc.).
2004	Révision du plan directeur.
2007	Début de la démarche de planification du pôle d'accueil.
2008	La ferme Angrignon cesse ses activités.
2011	Le Fort Angrignon ferme ses portes.
2012	Les quartiers d'hiver deviennent en grande partie vacants (cette situation perdure aujourd'hui).



Photographie de 1976 (source : Archives Ville de Montréal).



Esquisse d'implantation de la ferme Angrignon, fin des années 1980 (source : Ville de Montréal).

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

VALEUR ARCHITECTURALE



Les quartiers d'hiver, perspective aérienne par Denis Bouchard, 1967
(source : Archives SGPVMR, Ville de Montréal).



Les quartiers d'hiver (source : Ville de Montréal, 2011).



Le passage menant à l'entrée principale des quartiers d'hiver (source : Ville de Montréal, 2011).

La valeur architecturale des quartiers d'hiver repose sur :

- sa composition massive et moderne très affirmée, exprimant solidité et pérennité, qui témoigne des recherches stylistiques des années 1960 au Québec et allie le style brutaliste à une influence naturaliste par le type de matériaux utilisés;
- la grande qualité de construction et l'ingéniosité du plan répondant à des besoins fonctionnels spécifiques (exposition d'animaux, espaces d'accueil du public et espaces techniques et de services pour assurer les soins aux animaux) et exprimant une adéquation réussie entre programme et architecture;
- la cohérence architecturale entre la composition, les matériaux et la finition de l'enveloppement extérieure et ceux des espaces intérieurs (exploitation du module structural en béton soulignant la présence des cages et des entrées, continuité des matériaux, mobilier et quincaillerie conçus par l'architecte du projet);
- l'importance accordée à l'aspect théâtral de l'aménagement intérieur qui visait à mettre en valeur les animaux et à isoler le visiteur du contexte urbain environnant, cette scénographie étant renforcée par l'utilisation de la lumière (naturelle et artificielle), le contraste entre les zones de pénombre et de lumière (ambiance dramatique) ainsi que le choix des matériaux;
- le caractère mystérieux que dégage son architecture extérieur qui ne suggère pas à première vue sa fonction, les visiteurs ne la découvrant souvent qu'en pénétrant à l'intérieur;
- son témoignage du travail des architectes de la Ville, en particulier de son concepteur Denis Bouchard, qui reflète une préoccupation de conception de grande qualité.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le gabarit, la volumétrie (plus haute pour la section d'accueil, plus basse pour la zone des cages et les espaces de service) et le plan en «L»
- Les matériaux extérieurs, notamment le béton coulé, la pierre de moraine, l'acier et le verre
- La composition extérieure rythmée par la trame structurale composée de portiques en béton de forme trapézoïdale soulignant :
 - l'emplacement des cages des animaux (petits portiques avec un remplissage de pierre de moraine et d'étroites fenêtres verticales entre les portiques)
 - les espaces d'accueil (grands portiques et grandes baies vitrées)
- La position de l'entrée principale, sous le passage entre la salle de conférence et les espaces d'accueil
- Les lanterneaux au-dessus de chacune des cages
- La cheminée d'origine
- L'organisation spatiale intérieure en trois grandes sections :
 - les espaces d'accueil (les anciens guichets, le grand hall avec son bassin intérieur et la salle de conférence)
 - la zone d'exposition des animaux desservie par un large couloir formant à l'origine une boucle et bordé de part et d'autres par les cages (côté extérieur) et volières (au centre)
 - les espaces de service réservés aux employés, soit les couloirs d'accès aux cages, les salles de soins aux animaux, les salles dédiées aux employés et le sous-sol

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

VALEUR ARCHITECTURALE (suite)



Le hall principal des quartiers d'hiver
(source : Ville de Montréal, 2011).



Cages des quartiers d'hiver réaménagées pour Fort
Angrignon (source : Flickr.com)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'enfilade des cages et volières en verre et béton, leur dimension d'origine et la présence de petits bassins dans certaines cages
- Les arches structurales trapézoïdales apparentes en béton du grand hall
- Les matériaux intérieurs s'harmonisant avec ceux de l'enveloppe extérieure, notamment :
 - le béton, coulé pour la structure (avec une texture rappelant la peau d'éléphant) et pré-fabriqués pour les cages
 - la pierre de moraine (grande pour les murs, petite pour le plafond)
 - l'acier
 - le verre
 - l'ardoise polychromique du plancher
 - le bois du mobilier d'origine
- L'emplacement et les dimensions des baies vitrées, des fenêtres et des lanterneaux (lumière naturelle)
- L'emplacement de l'éclairage artificiel d'origine, notamment au-dessus et en-dessous des cages, ainsi que l'absence d'un autre éclairage pour le couloir public afin de mettre en valeur les cages

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON 3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

VALEUR HISTORIQUE



The General Development Plan, 1955, projet de jardin zoologique dans le parc Angrignon (source : Archives SGPVMR, Ville de Montréal).



Photographie aérienne de 1973 (source : Archives Ville de Montréal). Dans l'encadré jaune : les quartiers d'hiver.



Daims dans un enclos extérieur à l'intérieur de l'enceinte de pierre (source : Ville de Montréal).

La valeur historique des quartiers d'hiver repose sur :

- son étroite association avec le Jardin des merveilles du parc La Fontaine puisque ce bâtiment a abrité les animaux du jardin de 1969 à 1988 pendant l'hiver, un tel lien entre deux grands parcs étant d'ailleurs unique à Montréal;
- son témoignage des ambitions de Montréal en matière de développement d'infrastructures (notamment de loisirs familiaux) pendant les années 1960, une période importante de la production architecturale montréalaise ainsi que du développement urbain et social de la ville;
- son illustration de l'approche préconisée à l'époque pour la présentation des animaux (l'exposition d'animaux en cage ou dans des vitrines), approche qui contraste avec les façons de faire actuelles (présentation d'animaux «en liberté» ou dans un enclos rappelant leur milieu naturel),
- son lien avec le projet inachevé d'aménagement d'un jardin zoologique dans le parc Angrignon, l'implantation et l'usage des quartiers d'hiver étant cohérents avec le plan du zoo développé dans les années 1950;
- le lien historique entre l'hôpital Douglas et cette partie du parc qui fut exploitée pour des fins agricoles par cette institution avant d'être vendue à la Ville de Montréal pour des fins de parc.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Ses caractéristiques architecturales et son aménagement intérieur rappelant sa vocation d'origine, notamment :
 - les espaces d'accueil (les anciens guichets, le grand hall avec son bassin intérieur et la salle de conférence)
 - la zone d'exposition des animaux et son enfilade des cages et de volières
 - le bassin extérieur aménagé après la construction du bâtiment, qui contribue à rappeler la vocation d'origine
 - les espaces de service réservés aux employés, soit les couloirs d'accès aux cages, les salles de soins aux animaux, les salles dédiées aux employés et le sous-sol
- Son implantation, sur une partie du terrain acquis de l'hôpital Douglas, à l'emplacement prévu d'un pavillon du jardin zoologique (projet jamais complété):
- Les dégagements autour du bâtiment permettant la tenue d'activités et d'événements extérieurs

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

VALEUR D'USAGE ET SOCIALE



Chèvre et une animatrice près d'un abri en bois dans un enclos extérieur à l'intérieur de l'enceinte de pierre (source : Ville de Montréal).



Fort Angrignon (source : Ville de Montréal, 2011)



Animateur et des enfants caressant un poney à la ferme Angrignon (source : Jardin Botanique de Montréal).

La valeur d'usage et sociale des quartiers d'hiver et de la ferme du parc Angrignon repose sur :

- leur mission éducative et récréative auprès du grand public et des enfants, celle-ci s'inscrivant par ailleurs dans un continuum d'intentions qui a pris naissance avec le projet de zoo;
- l'attachement de la population pour ces lieux qui ont été notamment très appréciés par les familles et les enfants
- l'unicité de la fonction d'origine des quartiers d'hiver dans le corpus des bâtiments municipaux, qui allie le volet utilitaire (hébergement d'animaux en saison hivernale) et le volet éducatif (exposition d'animaux au grand public).

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Quartiers d'hiver

- Sa vocation éducative et récréative qui a perduré depuis sa construction (accueil et exposition d'animaux au grand public, fêtes d'hiver) jusqu'à l'arrêt des activités du Fort Angrignon (activités récréatives pour enfants)
- Ses caractéristiques architecturales et son aménagement intérieur rappelant sa vocation d'origine, notamment :
 - les espaces d'accueil (les anciens guichets, le grand hall avec son bassin intérieur et la salle de conférence)
 - la zone d'exposition des animaux et son enfilade des cages et volières

Ferme Angrignon

- Sa vocation éducative visant à faire découvrir la ferme et ses animaux aux citoyens (enfants et grand public)
- Le concept général d'aménagement de la ferme caractérisé par l'implantation de dépendances faisant référence à des archétypes de bâtiments agricoles (ex. : la grange), de jardins et d'enclos reliés par des allées, et d'une petite place pour les activités d'animation et les rassemblements

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

VALEUR PAYSAGÈRE



Les quartiers d'hiver dans leur contexte (source : Bing, 2016).



L'étang principal du parc Angrignon, près des quartiers d'hiver (source : Ville de Montréal, 2011).



Les quartiers d'hiver (source : Ville de Montréal, 2011).

La valeur paysagère des quartiers d'hiver repose sur :

- le caractère intrigant et imposant de ce bâtiment dont la massivité et la composition architecturale moderne contrastent avec le caractère naturel de son contexte environnant;
- sa position à l'entrée du parc, en retrait du cadre bâti urbain, et son rôle de point de repère, le bâtiment constituant en quelque sorte un objet inusité déposé dans le parc;
- la grande qualité du contexte dans lequel il s'insère (exclusion faite du stationnement), soit le parc Angrignon;
- sa proximité avec l'étang principal traversant le parc, la zone entre celui-ci et le bâtiment présentant un dégagement propice à leur mise en valeur respective.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Ses caractéristiques architecturales contrastant avec son environnement, notamment :
 - son gabarit et sa volumétrie
 - sa composition moderne
 - ses matériaux extérieurs, notamment la pierre de moraine, le béton et le verre
- Sa localisation près de l'entrée du parc et de l'étang principal
- L'abondante végétation jouxtant le bâtiment (pelouses, arbres, etc.)
- Les dégagements autour du bâtiment permettant sa mise en valeur
- La position de l'entrée principale du bâtiment (située vers l'étang, en retrait du stationnement) et l'allée la reliant au chemin menant à l'étang
- L'étang principal de 1km de longueur, construit de main d'homme dans le cadre du projet de zoo

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DES QUARTIERS D'HIVER ET DE LA FERME DU PARC ANGRIGNON

3400, boulevard des Trinitaires (arrondissement du Sud-Ouest)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service de la gestion et de la planification immobilière et le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'Arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 28 avril 2016.

RÉFÉRENCES

ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT, *Parc Angrignon, quartiers d'hiver et ferme Angrignon, recherche historique préalable au projet du pôle d'accueil Angrignon*. Montréal, janvier 2016.

GROUPE DE TRAVAIL

Frédéric Boily, architecte, Atelier Christian Thiffault

Anne Desautels, chef de section – gestion de l'entretien et des opérations des grands parcs, Ville de Montréal, SGPVMR

Bassim Kazi-Aoual, conseiller en aménagement, Ville de Montréal, Arrondissement du Sud-Ouest, Division de l'urbanisme

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Daniel Lauzon, architecte paysagiste, Ville de Montréal, SGPVMR

Dominique LeBlanc-Landry, gestionnaire immobilier, Ville de Montréal, Service de la gestion et de la planification immobilière

Jean Lewis, chef de division – gestion immobilière, Ville de Montréal, Arrondissement du Sud-Ouest, Division de la gestion immobilière

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Christian Thiffault, architecte, Atelier Christian Thiffault

Max Vincent, membre du comité scientifique de DOCOMOMO

RÉDACTEUR

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine